



COMMUNICATION SUR LES PROGRES 2019





Avec cette communication sur nos progrès, TSI veut :

- **Renouveler son adhésion du 17 décembre 2012 au Pacte Mondial des Nations Unies (The Global Compact), agir selon ses 10 principes (sur les droits de l'homme, les normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption), agir en faveur des objectifs des Nations Unies et notamment ses objectifs en matière de Développement Durable et rendre compte de ses progrès,**
- **Confirmer ses engagements et notamment :**
 - ✓ *de mettre le développement durable au cœur de sa stratégie,*
 - ✓ *d'agir au quotidien et partout dans le monde selon nos valeurs : l'humanisme, l'innovation, l'engagement, l'écoute et le respect du client,*
 - ✓ *d'améliorer le dialogue social et les conditions de travail de ses collaborateurs et faire de leur travail un instrument d'épanouissement personnel et professionnel,*
 - ✓ *de continuer à développer son métier en se montrant toujours plus respectueux de l'environnement,*
 - ✓ *de donner à ses collaborateurs encore plus l'envie et les moyens d'agir dans le cadre de l'engagement de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise aujourd'hui bien ancrée.*

Frédéric PINAULT
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' followed by a vertical line and a small flourish at the bottom.

PRESENTATION DE TSI

Créée depuis plus de 30 ans, TSI intervient dans le domaine de l'Anticorrosion, des Revêtements Spéciaux et des Solutions Composites sur l'ensemble de la France.

Les applications sur site et en atelier sont multiples tant par la diversité des supports (acier et métaux de tout type et béton principalement), que par celles des matériaux mis en œuvre (résines époxy, polyuréthane, polyester, vinylester, revêtements spéciaux : mats et tissus de verres, aciers et mortiers de synthèse, mortier polyuréthane, et composites : composites céramique, composites polymères...).

TSI a développé des relations de confiance avec de nombreux clients de référence pour lesquels la qualité des travaux exécutés, la sécurité, le respect de l'environnement et des délais sont privilégiés.

Une majeure partie de son activité (90 %) est réalisée sur chantier en majorité sur tout le Grand Ouest de la France et la saisonnalité fait que près de 70% de cette activité est développée entre les mois d'avril et octobre. Ainsi, l'appel à la main d'œuvre intérimaire ne peut être évité même si nous tentons à la faire diminuer notamment par le développement de nouvelles activités allant dans le sens du Développement Durable.

Cet engagement permanent se traduit par son adhésion à des référentiels professionnels présentant les meilleures garanties.

Ainsi, TSI est affiliée auprès de l'**OHGPI** (Office d'Homologation des Peintures Industrielles) du **GEPI** (Groupement des Peintres Industriels) :



Par ailleurs, TSI est certifiée **MASE** (Management de l'Assurance Sécurité et Environnement) depuis 2008 et **ISO 9001** depuis 2015.



La certification MASE indispensable aujourd'hui pour intervenir auprès de clients tels que Gaz de France, Total,... est la garantie que TSI a atteint un haut niveau en matière de Sécurité et de respect de l'Environnement sur ses chantiers et reste dans une recherche constante de leur amélioration.

L'ensemble des collaborateurs TSI est certifiée **ACQPA** (Association pour la Certification et Qualification des Peintres et Applicateurs) et/ou **FROSIO** (Faglig Råd for Opplæring og Sertifisering av Inspektorer innen Overflatebehandlingsfagene).



Son activité se répartie principalement entre le secteur des Ouvrages d'Art (ponts, passerelles, ouvrages portuaires, maritimes et fluviaux...) et le secteur de l'Energie/Pétrochimie (fours, bacs, racks, capacités...).

NOS ENGAGEMENTS

Depuis plusieurs années, TSI s'est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

Ses avancées se traduisent par des soutiens, des adhésions, des accompagnements ou des engagements en matière de Gouvernance, de respect des droits de l'Homme, des droits du Travail et de l'Environnement et en matière de Lutte contre la Corruption.

En 2009, TSI a engagé un **programme de DEVELOPPEMENT DURABLE et RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT avec le soutien de l'ADEME** et du **Conseil Régional des Pays de la Loire**. Ce programme est **unique et innovant** dans notre métier.

Dans ce cadre, chaque collaborateur de TSI est sensibilisé et sollicité pour collaborer à la recherche et la mise en œuvre de nouvelles méthodes, de nouvelles techniques ou tout simplement d'une nouvelle manière d'exercer notre métier en harmonie avec notre environnement et sa préservation.

En 2012 TSI a rejoint les associations :

1. **DRO – Dirigeant Responsables de l'Ouest** – qui fédère des chefs d'entreprises des Pays de la Loire convaincus que la Responsabilité Sociétale et Environnementale améliore la performance économique de l'Entreprise,



2. **The Global Compact** – Pacte Mondial des Nations Unies - pacte par lequel des entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Le Pacte mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés.



Pour rappel les actions réalisées depuis 2005 :

- Première entreprise du bassin ligérien en 2010 à avoir la capacité à être autosuffisant par le biais de panneau photovoltaïques,
- Entre 2010 et 2012, TSI a financé deux véhicules de transport en commun pour personnes âgées et handicapées sur la commune de Donges,
- Depuis 2014, soutien d'un programme pluriannuel pour l'éducation en Afrique,
- Depuis 2003, soutien d'associations sportives locales (football, cyclisme, judo...),
- Sponsoring en 2011 du bateau Bolivia Inti dans la Transat Solidaire du Chocolat pour le financement de fours solaires en Amérique du Sud,
- Financement en 2009 de l'association ADESIF pour l'intervention d'infirmières pour une campagne de vaccination de jeunes enfants au Burkina Faso,
- En 2013, soutien d'un programme d'installation de pompes à eau en Afrique,
- En 2005, soutien de l'association DEFI pour un programme de scolarisation et de formation d'enseignants à Madagascar,
- En 2010, TSI partenaire de l'association DynamoS'olidaire dont le but est de rencontrer des acteurs du développement local au cours d'un voyage de 10 000 kilomètres à vélo de France jusqu'en Inde pour la mise en place d'un réseau d'irrigation "durable" pour un village,
-

LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE TSI

Le Développement Durable, inscrit dans la stratégie de l'Entreprise depuis plusieurs années, fait aujourd'hui partie du quotidien de l'entreprise.

En 2017, nous avons relancé une démarche "Performance Globale" intégrant maintenant le paramètre Développement Durable.

Ce travail s'est poursuivi en 2018 et le sera encore en 2019 afin que l'ensemble du personnel devienne pleinement acteur.

Ce travail qui avait été engagé dès 2009 dans le cadre d'un accompagnement expérimental au niveau national (soutien de l'Adème et d'une ONG) se prolonge donc.

Une prise de conscience s'est opérée auprès de l'ensemble des collaborateurs de TSI : la démarche engagée est une démarche longue et quasiment sans fin.

Seuls les progrès sont mesurables et doivent être encouragés ; il restera toujours à faire, à faire mieux.

En 2019, les chiffres clés de TSI sont les suivants :

Répartition du CA :	Activité "Historique" :	70%	(rappel 2012 : 96%)
	Activité "Développement Durable" :	30%	(rappel 2012 : 4%)



Droits de l'Homme



Principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme



Principe 2 Les entreprises sont invitées à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme

RESPECT DES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

1. TSI respecte et promeut autant que faire se peut la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme,
2. TSI ne se rend pas complice de violations de droits de l'Homme.



Normes internationales du travail



Principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective



Principe 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire



Principe 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants



Principe 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

RESPECT DES PRINCIPES RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

3. TSI respecte la liberté d'association et reconnaît le droit de négociation collective,
4. TSI s'efforce de contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire,
5. TSI s'efforce de contribuer à l'abolition effective du travail des enfants,
6. TSI s'efforce de contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Suivant ces 6 premiers principes, TSI s'engage en mettant en place un fonctionnement, des actions décrits ci-après.

LA GOUVERNANCE

La gouvernance au sein de TSI se traduit comme suit :

- Rappel et partage de la stratégie de l'Entreprise (partage de l'information, réunion,...),
- Ouverture à l'ensemble du personnel à l'élaboration du Projet d'Entreprise,
- Communication régulière sur la situation de l'Entreprise.

L'ensemble des collaborateurs de l'Entreprise y est associée à une fréquence mensuelle.

Des causeries hebdomadaires (à minima) sont réalisées depuis plusieurs années ; c'est l'occasion d'aborder l'ensemble des sujets auxquels sont confrontés au quotidien les collaborateurs : conditions de travail, sécurité, environnement, qualité, écarts, points positifs/négatifs, clients, , chantier... 12 sujets qui peuvent être choisis afin d'échanger.

Ces causeries sont aussi réalisées à l'initiative de chacun sur chantier ou à l'entreprise. Elles font l'objet de comptes rendus diffusés en interne, de demandes d'actions auprès de la Direction auxquelles cette dernière ne peut se soustraire.

LE SOCIAL

La stratégie de développement de TSI repose en premier lieu sur l'adhésion de ses collaborateurs à la vision de l'Entreprise. Ceux-ci deviennent donc les artisans des évolutions ambitionnées.

D'une manière générale, les relations humaines sont abordées globalement sans oublier un seul aspect de ce qui peut concourir à une meilleure qualité du climat social et notamment :

- une recherche permanente de l'amélioration de la qualité de l'emploi :
 - ✓ sur le plan matériel
 - recherche d'équipements et matériels mieux adaptés,
 - recherche de solutions équitables pour améliorer les ressources de chacun,
 - ergonomie des postes de travail,
 - entretien et amélioration des locaux : éclairage, ergonomie, espace de travail,...
 - ✓ sur le plan de la santé : équilibre physique / mental / social
 - gestion des humeurs,
 - limiter le bruit, musique sur les lieux de travail...
- le respect des droits humains au travail :
 - ✓ information sur le droit de retrait à l'occasion de causeries,
 - ✓ respect des hommes et des droits du travail,
 - ✓ travail en sécurité – voir nos indicateurs de sécurité...
- la lutte contre les discriminations depuis l'accès à l'emploi jusqu'à l'égalité de traitement dans l'entreprise :
 - ✓ 25 % des collaborateurs sont issus de l'immigration ; ils bénéficient des mêmes conditions et opportunités au sein de l'entreprise que l'ensemble des collaborateurs,
 - ✓ Accueil volontaire du handicap depuis 2006 sans obligation,
 - ✓ Embauche de séniors et de jeunes,
 - ✓ Embauche de collaborateurs non diplômés ; la formation au métier, à la sécurité et au respect de l'environnement étant assurée par l'entreprise...
- le développement d'un environnement de travail sûr :
 - ✓ depuis 2008 TSI est certifié MASE (Management de l'Assurance Sécurité Environnement) certification indispensable pour intervenir sur des sites classé Seveso.
- le développement des compétences et des potentiels :
 - ✓ accroissement de l'autonomie de chacun,
 - ✓ programme de formations adapté au développement personnel des collaborateurs et professionnel afin de répondre aux besoins actuels et futurs de TSI,... 17 formations ont été dispensées en 2019.
- le Bien-Etre et l'épanouissement au travail :

Une commission de travail spécifique a été créée en 2010 réunissant chaque année nos collaborateurs autour des thèmes suivants : Conditions matérielles, Santé, Développement des compétences, Gouvernance, Management, Environnement, Convivialité et lien social, Services répondant aux enjeux sociétaux. Depuis 2010, une matrice de travail avec des actions spécifiques se rapportant à ces thèmes a été établie et est suivie en continu.

Ce travail a été repris en 2017 et 2018 dans le cadre de notre travail sur la "Performance Globale".

Un dialogue social naturel existe au sein de l'Entreprise favorisé du fait de sa taille.



Environnement



Principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement



Principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement



Principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

RESPECT DES PRINCIPES RELATIFS A L'ENVIRONNEMENT

7. TSI applique l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement,
8. TSI prend des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement,
9. Favorise la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

L'ENVIRONNEMENT

Au-delà de notre certification MASE (Management de l'assurance Sécurité Environnement), nos engagements en matière environnementaux sont nombreux.

Ceux-ci résultent de travaux réalisés depuis quelques années accompagnés de différents organismes (Adème, Natural Step, Carsat,...) et en interne en continu et de manière collégiale au travers de commissions de travail.

Cette année aura notamment été marquée par :

- la sensibilisation du personnel à lutter contre le gaspillage par le réemploi ou la prolongation d'utilisation de certains consommables,
- la poursuite du renouvellement du parc de véhicules de chantier de taille et motorisation mieux adaptés permettant ainsi une réduction des émissions polluantes,

Les années passées, d'autres actions avaient été mises en œuvre :

- mise à disposition de nos collaborateurs le souhaitant de véhicules personnels, moins polluants et aussi plus sécurisants, avec une participation financière de 1 € par jour,
- des compresseurs électriques en remplacement de compresseurs thermiques,
- une unité de préparation de surface permettant de recycler 100% des abrasifs utilisés dans notre process ; nous divisons ainsi par plus de 15 la consommation de nos abrasifs sur environ 20% de nos chantiers,
 - ⇒ baisse de production de déchets de chantier d'environ 20%.
- une unité de recyclage de nos solvants usagés chantier ; les solvants ainsi recyclés sont utilisés pour nettoyer nos matériels et équipements de pulvérisation,
 - ⇒ baisse de notre consommation de solvant d'environ 15%.
- mise en œuvre de panneaux photovoltaïques (1^{ère} entreprise du bassin Nazairien à s'équiper de la sorte) permettant de couvrir 100% des besoins en énergie des bureaux,
- extension des espaces verts (plus de 35% de la surface du site vert) et plantation d'arbres et arbustes (250% des ratios habituels),
- renouvellement de la totalité du parc de véhicule pour des véhicules moins polluants et tous fabriqués en France,
- formation à la conduite écoresponsable...

Certaines de ces pratiques ont été adoptées par nos clients qui les rendent maintenant obligatoire sur leurs chantiers ou leurs sites.



Lutte contre la corruption



Principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

RESPECT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. TSI agit contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

LE COMMERCIAL

La **politique commerciale** de TSI vis-à-vis de ses **clients**, au-delà **du respect** qu'elle lui doit, se résume en 3 engagements principaux :

- la **qualité**,
- la **sécurité**,
- le **respect de l'environnement**.

Ce triptyque, base de notre politique commerciale, est inchangé depuis des années. L'application de cette politique, ces dernières années, a bien sûr comme conséquence la perte de marchés au profit de concurrents moins scrupuleux.

Nous restons cependant rigoureux sur ces points et aucune demande du client dérogeant à ces 3 engagements ne saurait être acceptée par TSI.

LES ACHATS

La **politique d'achats** vis-à-vis de **nos fournisseurs** pour les produits que nous mettons en œuvre dans le cadre de nos chantiers est difficile à maîtriser dans le sens où ces produits sont, à près de 90%, imposés par nos clients.

En revanche, notre politique d'achats vis-à-vis de **nos prestataires de service** privilégie la proximité afin de favoriser le développement de l'économie locale tout en réduisant les transports associés.

La **corruption** est de la même manière bannie ; un client ou un fournisseur tentant une telle pratique sera immédiatement retiré de notre référentiel. Nos procédures actuelles ne permettraient d'ailleurs pas de telles pratiques.

La sensibilisation de nos prestataires de service à l'intégration de la RSE dans leur environnement et leur engagement correspondant sur les chantiers sur lesquelles ils interviennent sont aujourd'hui actés. Ils sont évalués sur ces aspects au moins une fois par an.

Nos collaborateurs sont aujourd'hui sensibilisés aux bonnes pratiques d'achats.



Traitements de Surfaces Industrielles
ZI de Bonne Nouvelle
44480 DONGES

☎ : 02.40.45.12.12

fax : 02.40.45.11.27

Email : tsi@tsi-france.fr

site : www//tsi-france.fr

